

Lettre d'informations

N° 1 – septembre/octobre 2025

LE RAPPORT IGAS SUR L'ACCUEIL INDIVIDUEL ENFIN PUBLIÉ !

Après des mois d'attente, le rapport sur "l'accueil du jeune enfant par des assistants maternels" a été rendu publique le 11 septembre. Avec ses **35 recommandations**, il préconise le renfort de la formation pour améliorer les conditions de travail et la qualité d'accueil, ainsi que la prédominance du modèle crèche familiale. Il propose également diverses actions pour encourager et faciliter l'entrée dans la profession d'assistant maternel et l'amélioration des conditions de rémunération et d'indemnisation.

Le rapport complet est à télécharger sur : https://igas.gouv.fr/laccueil-du-jeune-enfant-par-des-assistants-maternels-concilier-lobjectif-de-creation-de-places-court-terme-avec-ceux-de-la-qualite-de-laccueil-et-des-conditions-de-travail

Les recommandations concernant les MAM :

- **n° 18 :** "Cadrer juridiquement le recours à la délégation selon les modalités à définir en concertation avec les acteurs du secteur."
- **n°34 :** "Elargir le périmètre d'application du référentiel d'aménagement des EAJE, dit "référentiel bâtimentaire", pour y inclure les MAM et faire converger leurs normes sur celles applicables à l'ensemble des EAJE."

Vous en pensez quoi?

La recommandation n°29 propose de réunir en concertation " les acteurs du secteur afin de **remplacer la dénomination "assistant maternel"** par un nom commun aux métiers équivalents en accueil collectif, et ce de manière non genrée".

Pour vous, bonne ou mauvaise idée ????

FOCUS SUR L'OCCULUS

La pose d'occulus ou hublot sur les portes des dortoirs a-t-elle un caractère obligatoire en MAM ? Cette question revient régulièrement. Que dit la réglementation ? Aucune mention d'occulus n'est faite dans le guide ministériel MAM de mars 2016. En Charente, l'application aux MAM des normes bâtimentaires en vigueur pour les micro-crèches a amené certaines évaluatrices à préconiser leur installation par sécurité.

Le Tam-Tam des MAM

Avec le soutien financier et technique des partenaires, l'action Tam-Tam des MAM est pérennisée avec la création par l'Udaf de la Charente d'un poste d'animatrice, en CDI depuis le 11 septembre.

Association des MAM

Un groupe de bénévoles poursuit le travail de réflexion pour créer une association départementale des MAM. Le projet associatif et les statuts sont en cours de rédaction.
Le nom a été choisi : association **MAM de Charente.**
Un groupe WhatsApp a été créé pour faciliter les échanges.

Enquête Unaf

L'Unaf souhaite questionner les parents sur l'impact de la réforme du Complément Mode de Garde (CMG). Vous pouvez les inviter à répondre au questionnaire sur le site de l'Unaf : https://www.unaf.fr

Les Coups de ♥ lecture



Anne Crausaz raconte la nature simplement, avec des dessins à la fois réalistes et attachants.



Cet album parle de naissance avec poésie et douceur... les couleurs et la lumière des dessins sont magnifiques!

Udaf Charente
Unis pour les familles
73 impasse Joseph Niepce
CS 92417
16024 Angoulême Cedex
isabelle.sicard@udaf16.org
06 03 94 15 32